

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**  
**À tous les médias**

**RETOMBÉES DE LA CONCERTATION RÉGIONALE : le cas appliqué des eskers et moraines en Abitibi-Témiscamingue**

**Amos, le 21 janvier 2015**

Dans un contexte où l'avenir de la concertation régionale en Abitibi-Témiscamingue est des plus incertains, la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT) se doit de contribuer, dans le cadre de son domaine d'expertise, à l'important exercice d'inventaire de ses retombées concrètes.

Les eskers et moraines aquifères constituent l'un des plus importants dénominateurs communs de l'Abitibi-Témiscamingue. Ils alimentent en eau potable de qualité et à moindres frais une forte proportion de la population dans chacune des cinq MRC de la région. Mais il s'agit également de filtres fragiles, faisant l'objet d'une foule d'usages concomitants et où l'aménagement du territoire se doit d'être adapté. Ces formations granulaires sont les legs d'un glacier qui a été particulièrement généreux avec l'Abitibi-Témiscamingue, mais qui nous a laissé du même coup la responsabilité d'en assurer la saine gouvernance.

Si l'Abitibi-Témiscamingue a pu au fil des ans commencer à développer et mettre en place un modèle régional de développement des eskers et moraines aquifère, c'est parce qu'elle l'a créé de toutes pièces. Dès 2008, la Conférence régionale des élus et plus spécifiquement la Commission régionale sur le développement intégré des ressources naturelles et du Territoire (CRRNT) a choisi d'intégrer ces territoires particuliers dans le cadre de ses travaux. Nous sommes particulièrement redevables aux commissaires et aux agents de développement de l'époque, qui ont eu la vision et la détermination nécessaires pour intégrer ces « anomalies territoriales » dans un moule établi qui y était très réfractaire.

C'est à travers la concertation régionale qu'on voit présentement émerger un modèle régional de gouvernance de ces territoires particuliers. Ce modèle est aujourd'hui mis en place par une grande variété de leaders aux quatre coins de la région, tant dans le public que dans le privé, dans la recherche, dans la gestion, chez les élus et au sein de la population. Quelle que soit la forme que prendra à l'avenir la concertation régionale, il est essentiel qu'elle maintienne et continue de développer son expertise en gouvernance des eskers et moraines aquifères.

« Notre travail ne fait que commencer et l'aménagement du territoire est une discipline qui prend du temps » affirme M. Serge Bastien, président de la SESAT. « En voulant élever la barre au-delà du cadre légal national, nous nous aventurons bien entendu en terrain inconnu, avec les risques que cela comporte. Notre meilleure garantie de succès est de le faire ensemble, avec une mise en commun de l'expérience de nos bâtisseurs, l'intelligence de nos meilleurs cerveaux et la vision d'une région jeune et dynamique qui veut assumer pleinement ses pouvoirs et ses responsabilités ».

- 30 -

Source : Olivier Pitre  
Directeur  
819-732-8809 poste 8239

Pour entrevue : Serge Bastien  
Président  
819-444-9764